

La Bigottière, le 30 avril 2022

Objet : Comice agricole du Pays de Chailland

Madame, Monsieur,

Les années 2020 et 2021 ont vu l'annulation du comice en raison de la crise sanitaire. L'année 2022 se présente dans de meilleures conditions qui nous permettent une rencontre dans un esprit de liberté et de convivialité.

Le samedi 25 juin 2022, les communes de la Bigottière et de Saint-Germain -Le-Guillaume accueilleront la prochaine édition du Comice du pays de Chailland. Cette manifestation se déroulera chemin de La Coupelière sur la commune de la Bigottière.

Les organisateurs souhaitent associer les artisans, les commerçants, les associations et les entreprises de notre territoire en mettant à leur disposition, gratuitement, un stand (3mx3m) pour présenter leurs productions, leurs savoir-faire et leurs services.

Afin de valider vos inscriptions, je vous prie de bien vouloir vous faire connaître par retour du coupon réponse avant le 04 juin 2022 :

- Dans les boîtes aux lettres des Secrétariats de mairie de La Bigottière ou de Saint-Germain-Le-Guillaume

- Par mail :

mairie.la.bigottiere@wanadoo.fr

mairie.st.germain.le.guillaume@wanadoo.fr

claude.tarleve@wanadoo.fr

En contrepartie, vous pouvez offrir un lot pour la souscription de la tombola : paniers garnis, coupes ou autres lots pour récompenser les éleveurs des différents concours et les jeunes pointeurs du jugement du bétail.

Le Président, Claude TARLEVÉ

✂ _____

Nom de l'Entreprise : _____

Contact : Nom et Prénom : _____

Tel : _____ Mail _____

Sollicite un emplacement avec barnum

Avec prise électrique

Sollicite un emplacement sans barnum

Stand gros matériel : Surface demandée

Signature et cachet